



DIR Massif-Central : c'est parti !

N°1

Novembre 2006

**CFDT un seul syndicat
pour l'ensemble
des personnels**

La CFDT vous informe

La DIR Massif-Central se met en place

Les décrets de création des DIR et de nomination des Directeurs sont sortis en juin.

A partir de maintenant et progressivement, la DIR Massif-Central se met en place. L'essentiel des affectations s'est fait début novembre en particulier pour les personnels d'Exploitation. Pour les autres corps, cela se fera en fonction des parutions par la DGPA des décrets d'affectation. Jusqu'au 1^{er} janvier 2007, c'est la DDE d'origine qui conserve la gestion de ses personnels affectés à la DIR Massif-Central.

Ce qui devrait encore conditionner la prise de poste des agents appelés à rejoindre la DIR Massif-Central, c'est sa capacité à pouvoir les accueillir dans ses locaux. Pour exemple, des techniciens supérieurs et des ingénieurs des TPE (sorties d'école) sont physiquement et provisoirement hébergés dans différents services de l'Equipement. Cette situation est rendue obligatoire au regard de leurs obligations de poursuivre leur formation au travers des stages prévus avant leur prise de poste.

Décroisement et calendrier

Le décroisement du réseau routier entre la DIR Massif-Central et les Conseils Généraux sera effectif avant la viabilité hivernale 2006/2007. Il le sera pour les départements concernant les nouvelles compétences de la DIR Massif-Central (toutefois dispositions particulières pour le Puy de Dôme et au 1^{er} janvier 2007 pour l'Ardèche).

Le transfert de la gestion des personnels se fera pour les services décroisés, début 2007. C'est à ce moment que la DIR assurera la paye de tous les agents de la DIR Massif-Central.

Par contre, le décroisement du matériel risque lui d'être beaucoup plus compliqué puisque la DIR Massif-Central n'aura pas la maîtrise complète du partage qui sera effectuée par chaque DDE. Pour exemple, concernant ses besoins immédiats en véhicules de service, il est actuellement prévu que le plus souvent elle devra s'adresser à chaque parc départemental pour y louer ce matériel.

Les principales revendications CFDT pour la DIR Massif-Central

La création d'un nouveau service de cette importance est exceptionnelle dans notre ministère.

Pourtant, l'expérience et le travail collectif des militants CFDT nous permet dès maintenant d'être opérationnel dans celui-ci.

Les points essentiels sont :

- ▣ La définition des conditions de travail et la mise en place d'un règlement intérieur qui satisfasse tous les agents (horaires, congés, astreintes, primes, matériels, hygiène et sécurité, organisation générale,...)
- ▣ le maintien individuel des rémunérations pour tous
- ▣ le suivi de la mise en place du protocole JACOB
- ▣ La mise en place rapide d'un réseau d'action sociale sur l'ensemble de la DIR Massif-Central afin que tous ses agents bénéficient des mêmes prestations et du même accompagnement social.

A tous ces points nous ajoutons les revendications nationales portées par la CFDT : les réformes statutaires, les revendications salariales, le développement d'un vrai service public,...

Le rôle de la CFDT dans la DIR Massif-Central

Depuis avril 2005, date de l'arrivée du préfigurateur de la DIR Massif-Central, la CFDT a en permanence joué la carte du dialogue social et de la concertation. Nous avons participé à toutes les réunions bilatérales proposées ou sollicitées.

Ce travail collectif a été facilité par notre organisation en syndicats régionaux voir interrégionaux. Cette organisation nous permet d'être rapidement et constamment en contact, de pouvoir nous concerter, de faire circuler entre-nous et le plus rapidement l'information avant de la mettre à la disposition de tous.

Si besoin, avec les autres organisations syndicales présentes à la DIR Massif-Central, la CFDT proposera ou s'associera à de futures actions revendicatives (la CFDT reste preneuse de contacts intersyndicaux que nous avons déjà essayés d'initier dès juin 2005, nous n'avions alors pas obtenu de réponse de la part des autres organisations).

Nous revendiquons la mise en place dans les meilleurs délais du Comité Hygiène et Sécurité Spécial (CHSS) approuvé en CTPM du 11 mai 2006 chargé d'accompagner la création de la DIR Massif-Central. Depuis juillet 2006 les organisations syndicales auraient du désigner leurs représentants, seule la CFDT a désigné les siens ??? A ce jour c'est la seule instance créée à titre transitoire en attendant les instances de concertation paritaires CTP, CLHS, CAP (élections prévues en 2007)

Dès maintenant, à la DIR Massif-Central, la CFDT assume toutes ses responsabilités aussi bien dans la défense collective des personnels que dans la défense individuelle.

Les commissions paritaires

Une mise en place le plus rapidement possible de toutes les structures de dialogue social est indispensable :

- ▣ **le CTP** : il débat et donne des avis sur tout ce qui est collectif (organisation, budget, fonctionnement, effectifs, objectifs, formation, ...). C'est la principale commission paritaire
- ▣ **le CLHS** : il débat et donne des avis sur toutes les conditions de travail, propose des améliorations, enquête sur tous les accidents,... Il est convoqué en amont du CTP
- ▣ **la Commission Locale de Formation** : elle doit construire et valider le plan formation de la DIR Massif-Central et doit donner un avis sur le budget
- ▣ **les CAP locales pour les agents d'exploitation et chefs d'équipes, les contrôleurs, les adjoints administratifs et les dessinateurs**

D'autres commissions doivent également être mises en place : achat de matériel, vêtements de travail ...

Concernant le devenir de l'action sociale, une discussion au niveau national est en cours pour trouver le niveau le plus pertinent de représentation : un CLAS par service ou un CLAS par département ou un CLAS par région ?

Les représentants CFDT au CHSS de la DIR Massif-Central sont :

- Francis **POUJOL** / DDE Aveyron, CEI A75 de SEVERAC (12)

tél. : 05.65.70.26.40 - francis.poujol@equipement.gouv.fr

- Jean-Pierre **MANEN** / DDE de la LOZERE / CEI RN88 de MENDE (48)

tél. : 04.66.65.30.06

La CFDT : un syndicat prêt à assumer toutes ses responsabilités

La constitution d'une section CFDT propre à la DIR Massif-Central est prévue début 2007.

Elle sera rattachée au SELAR CFDT (Syndicat Equipement du Languedoc-Roussillon), tout en gardant des contacts très étroits avec les sections syndicales CFDT de l'ensemble des départements concernés par les axes routiers de la DIR Massif-Central.

Un conseil syndical CFDT sera mis en place à la DIR Massif-Central. Il aura la charge de la totalité des activités CFDT sur ce service en représentant l'ensemble des personnels. Il sera l'interlocuteur de la direction. Il devra préparer les échéances électorales, diffuser aux personnels l'information, et participer à la vie collective du SELAR et de la CFDT.

Actuellement le SELAR c'est plus de 200 adhérents, un conseil syndical, un bureau et des représentants dans tous les services de l'Equipement.

La CFDT mise beaucoup sur la formation de ses militants et de ses élus en CAP locales. Cette formation apporte à chacun les capacités d'analyser, de réagir, d'intervenir dans tous les domaines professionnels liés à nos missions.

L'administration devra donner des moyens exceptionnels aux organisations syndicales du moins le temps de la mise en place de la DIR MC (L'UFE CFDT Equipement est intervenue dans ce sens auprès de la DGPA).

Appel pour la mise en place d'un réseau de correspondants CFDT dans les services de la DIR Massif-Central

La CFDT ne conçoit pas un syndicalisme basé uniquement sur ses responsables. Elle souhaite se baser sur un syndicalisme de masse, collectif, démocratique en permettant à chacun de s'exprimer pour être utile aux adhérents et aux personnels. Pour que cela fonctionne, il faut avoir une grande connaissance de la réalité de la vie de tous les agents dans chaque service, dans chaque unité.

C'est pourquoi, dès maintenant, nous souhaitons mettre en place un réseau de correspondants CFDT dans chaque district, dans chaque CEI, dans chaque service de la DIR Massif-Central. Ces correspondants auront à la fois la mission de remonter à la section CFDT DIR Massif-Central tous les problèmes dont ils auront connaissance et d'être le relais indispensable à une diffusion rapide et efficace de l'information.

Appel à participer aux réunions d'information CFDT prévues à la DIR

Fin 2006/début 2007, la CFDT organisera des réunions d'information d'une 1/2-journée concernant tous les services de la DIR. Chacun pourra s'y exprimer, y poser toutes les questions qu'il souhaite. Les animateurs CFDT seront là pour vous écouter et débattre avec vous. Nous prendrons toutes les dispositions auprès de vos chefs de services pour qu'ils accordent une ½ journée d'autorisation d'absence à tous ceux qui en feront la demande.

